

Bretagne, Finistère
Beuzec-Cap-Sizun
Pointe du Millier

Phare, pointe du Millier (Beuzec-Cap-Sizun)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00006112

Date de l'enquête initiale : 1977

Date(s) de rédaction : 1984, 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique , inventaire topographique Beuzec-Cap-Sizun

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : phare

Appellation : dit Phare du Millier, dit Tan-ar-Millier

Parties constituantes non étudiées : logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Baie de Douarnenez

Références cadastrales : 2018, ZN, 123

Historique

La demande d'édifier un phare à l'entrée de la Baie de Douarnenez émane des pêcheurs de cette ville qui, dans les années 1870, n'avaient aucun moyen d'éviter les écueils du Bouc et de la Basse Vieille lorsqu'ils rentraient au port de nuit et par le nord. Une commission nautique réunie le 10 mai 1876 reconnaît immédiatement l'intérêt d'un tel projet. Selon eux, en plus de rendre l'entrée et la sortie de la Baie aussi sûre que possible pour les patrons de pêche locaux il devra aussi concourir le plus efficacement possible à la navigation hauturière.

Si les pêcheurs préconisaient l'installation du feu sur le Cap de la Chèvre, la commission a vite écarté cette hypothèse pour se concentrer sur la côte sud de la Baie, dans les environs de Beuzec-Cap-Sizun. Deux emplacements ont été débattus : la pointe de Luguenez et la pointe du Millier. C'est le second qui est choisi.

L'Administration des Phares et Balises opte pour l'établissement d'un feu porté par une tourelle intégrée à la maison du gardien. La « maison-phare » sera élevée sur le haut de la falaise du Millier, à 28m au-dessus du niveau des plus hautes mers.

C'est au breton Louis Harel de la Noé, alors jeune ingénieur des Ponts et Chaussées de 27 ans, qu'a été confié le soin de dresser son plan (ce dernier servira plus tard à l'édification d'un bâtiment jumeau à Beg Leguer, Lannion).

Après l'acquisition d'une portion de lande de 95 ares dépendant de la ferme voisine de Keriulet, la construction de l'ouvrage est adjugée en août 1879 à Eugène Guillerm père, entrepreneur à Pont-l'Abbé. Malgré quelques modifications du plan original (notamment sur la lucarne de la maison), les travaux sont lancés en 1880. L'Administration prononce la réception définitive de l'ouvrage le 5 avril 1882.

Lorsque le phare est allumé pour la première fois le 15 mars 1881, il éclaire environ la moitié de l'horizon maritime en allant d'est en ouest par le nord. Feu fixe, il comporte alors 3 secteurs blancs, un secteur rouge et un secteur obscur.

Le premier secteur blanc s'étend de l'écueil de la basse-jaune jusqu'à celui de la basse-vieille et le secteur rouge couvre cet écueil. Le second secteur blanc éclaire la zone située entre la Basse Vieille et le Bouc, le secteur obscur signale le Bouc et le Cap de la chèvre et le troisième secteur blanc s'étend sur la baie de Douarnenez, jusque à la pointe de la Jument.

Tout comme la maison de gardien qui est assez unique en son genre, la lanterne diffère notablement des types adoptés à cette époque pour les feux de même ordre dans le Finistère. Vitrée seulement sur la moitié de la circonférence, elle présente un diamètre de 4 m contre 1 m 80 habituellement. Cette augmentation a pour but d'annuler autant que possible les angles d'indécision qui existent entre chacun des secteurs et de donner ainsi plus de sécurité à la navigation.

Dans ses premières décennies de fonctionnement, le foyer lumineux est constitué d'une lampe à pétrole à deux mèches placée à 6m10 au-dessus du sol, soit 34m au-dessus des plus hautes mers.

Le premier changement dans le système d'éclairage intervient en 1911 avec le remplacement des mèches par un manchon à pétrole.

Puis, au début des années 1930, un secteur vert est substitué au secteur obscur et le feu devient à occultations. Electrifié en 1965 et automatisé en 1993, le phare du Millier fonctionne en 2024 au moyen d'une lampe halogène et ses différents secteurs blanc, verts et rouges à 2 occultations toutes les 6 secondes se voient à 11, 12 et 16 milles selon la couleur.

Six familles de gardiens s'y succèdent de 1880 à 1993. C'est à l'une d'elles – les MALGORN, gardiens de 1945 à 1968 - que l'on doit le rehaussement du logis. En effet, l'été 1950 voit les combles du logis devenir un véritable étage habitable et éclairé par deux nouvelles lucarnes.

En 2024 l'édifice est la propriété du Conservatoire du littoral et est ouvert au public dans la période estivale malgré un accès à la lanterne réservé aux Phares et Balises.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1880 (porte la date), 1881 (daté par source)

Description

Le phare du Millier dit aussi maison feu du Millier ou « Tan-ar-Millier » se dresse au bord des falaises de la pointe du même nom sur une parcelle de landes close d'un muret en moellons assez bas.

Le fanal est placé à 34 mètres au-dessus du niveau de la mer au sommet d'une tour encastrée dans le mur nord de la maison du gardien. Le toit en zinc est coiffé d'un paratonnerre et d'une girouette. La plateforme extérieure est sécurisée par un garde-corps de fer très soigné au milieu duquel on peut lire la date de 1880.

La maison du gardien est en granite enduit avec toit en ardoises. Le couloir donne au rez-de-chaussée sur une cuisine avec cheminée, une chambre et un petit cabinet. L'étage, accessible par un escalier droit adossé au mur nord de la cuisine, est composé de deux pièces et d'un corridor. Le magasin aux huiles se trouve en face de la porte d'entrée ainsi que l'escalier circulaire en fonte menant à la chambre de la lanterne.

Le logis est prolongé à l'est par un petit bâtiment qui faisait office d'étable et à l'ouest par une citerne d'eau d'une contenance de 10 mètres cube. Un petit terre-plein dallé de pierres de taille fait le tour des bâtiments.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : ardoise, zinc en couverture

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit ; escalier dans-oeuvre : escalier en vis

Typologies et état de conservation

Typologies : maison feu

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

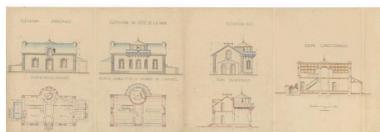
Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Annexe 1

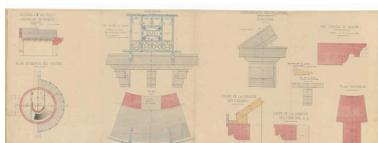
Enquêtes de 1977-1978, 1980-1984

[lien pdf](#)

Illustrations



Plans de l'édifice principal, citerne et bâtiments annexes par M. Harel de La Noë, ingénieur ordinaire. 22 avril 1879
IVR53_20232905675NUCA



Plan, détails par Mr Harel de La Noë, ingénieur ordinaire. • 22 avril 1879
IVR53_20232905676NUCA



Vue générale de l'élévation sud.



Vue générale de l'élévation nord, tour encastrée dans le logement du gardien.
Phot. Fabien Serre
IVR53_20192907825NUCA

Phot. Fabien Serre
IVR53_20192907824NUCA



Couloir central. Accès à la tour en face, cuisine à gauche et chambre à droite.
Phot. Fabien Serre
IVR53_20192907826NUCA



Cuisine, tour encastrée dans l'angle nord-est.
Phot. Fabien Serre
IVR53_20192907827NUCA



Cuisine, cheminée.
Phot. Fabien Serre
IVR53_20192907828NUCA

Dossiers liés

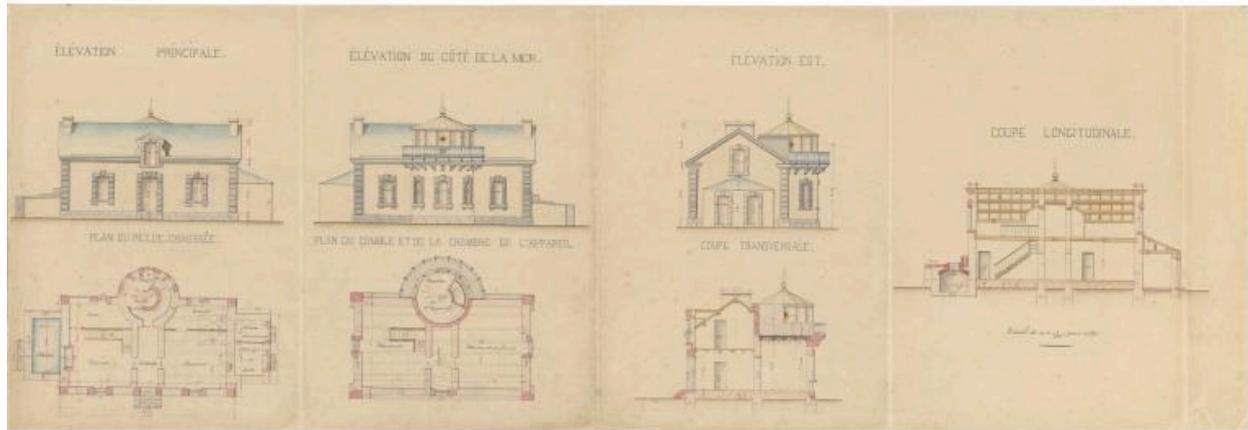
Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Beuzec-Cap-Sizun (en cours) (IA29002504) Bretagne, Finistère, Beuzec-Cap-Sizun

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Catherine Toscer, Christel Douard, Fabien Serre

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Région Bretagne ; (c) Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz



Plans de l'édifice principal, citerne et bâtiments annexes par M. Harel de La Noë, ingénieur ordinaire. 22 avril 1879

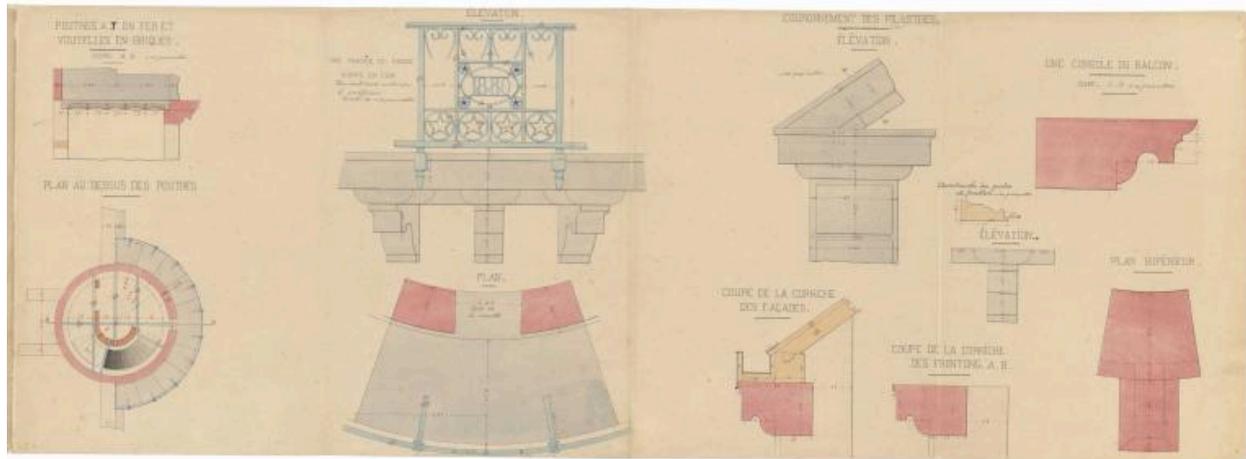
Référence du document reproduit :

- **Edifice principal, citerne et bâtiments annexes / M. Harel de La Noë, ingénieur ordinaire. • 22 avril 1879**
Archives départementales du Finistère : 25 S 1079 2

IVR53_20232905675NUCA

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, détails par Mr Harel de La Noë, ingénieur ordinaire. • 22 avril 1879

Référence du document reproduit :

- **Détails / Mr Harel de La Noë, ingénieur ordinaire. • 22 avril 1879**
Archives départementales du Finistère : 25 S 1079 3

IVR53_20232905676NUCA

(c) Archives départementales du Finistère
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'élévation sud.

IVR53_20192907824NUCA

Auteur de l'illustration : Fabien Serre

Date de prise de vue : 2019

(c) Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'élévation nord, tour encastrée dans le logement du gardien.

IVR53_20192907825NUCA

Auteur de l'illustration : Fabien Serre

Date de prise de vue : 2019

(c) Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir central. Accès à la tour en face, cuisine à gauche et chambre à droite.

IVR53_20192907826NUCA

Auteur de l'illustration : Fabien Serre

Date de prise de vue : 2019

(c) Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cuisine, tour encastrée dans l'angle nord-est.

IVR53_20192907827NUCA

Auteur de l'illustration : Fabien Serre

Date de prise de vue : 2019

(c) Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cuisine, cheminée.

IVR53_20192907828NUCA

Auteur de l'illustration : Fabien Serre

Date de prise de vue : 2019

(c) Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation